

Compte rendu du Conseil municipal jeunes samedi 14 novembre 2009

Présents :

Conseil municipal adultes :

M. REGNY, maire de Balbigny
Mme BECARD, adjointe aux affaires scolaires
Mme MICHEL et M. GALICHET, conseillers municipaux

Conseil municipal enfants :

Mlles DACHEUX Marylou, MARJOLET Juline, HEMON Elise,
PERRICHOT Maëlle, SALAUD Marie et Mrs BUCHET Lucas, MOUSSET
Matéo, BOURG Maxime, BRUEL Clément, LAMBERT Alfred, AVAN
Tolga, PALMIER Célestin.

Services municipaux :

M. PETITBOUT, Directeur général des services

Absents : -

Excusés : -

Début de séance : 10h05

Secrétaire de séance : Eric GALICHET

1) Accueil - Appel

Les représentants du conseil municipal adultes accueillent les enfants dans la salle du conseil.

M. le Maire, félicite les jeunes pour leur élection et il leur rappelle que les projets de leurs camarades seront les leurs et qu'ils devront les défendre. Chacun doit être à l'écoute des autres pour proposer, choisir, décider et agir ensemble.

M. le Maire procède à l'appel des conseillers jeunes tandis que Mme Bécard distribue des étiquettes à leur nom.

2) Matériel

Un cartable bleu est remis à chaque conseiller jeune avec à l'intérieur : un cahier pour prendre des notes, un plan de Balbigny, 2 stylos, un crayon et un correcteur blanc. Les jeunes devront venir à chaque séance avec ce matériel qui leur permettra de conserver leurs documents.

3) Lecture de la Charte du CMJ

La Charte du CMJ est lue par les enfants avec un complément d'explication et de précisions sur certains points. M. le Maire indique que lors de chaque séance, un enfant sera désigné pour être le secrétaire.

Il prendra des notes pour rédiger un compte rendu qui sera ensuite diffusé à tous les conseillers jeunes. Ce document pourra leur servir pour présenter à leurs camarades de classes les idées et les projets en cours.

Il est rappelé que toute absence doit être signalée et justifiée auprès du secrétariat de mairie :

04 77 28 14 12.

4) Tour de table

Un tour de table permet à chaque enfant de se présenter et d'expliquer ses motivations à participer au CMJ. Des pistes de projets et des idées sont avancées. Après discussion, il semble que les conseillers jeunes soient intéressés pour obtenir des informations sur le coût d'un repas à la cantine et le tarif du ticket ainsi que sur la collecte et le traitement des déchets.

5) Planning des réunions

Prochaines réunions dans la salle du conseil municipal de 10h à 11h30 :

- * SAMEDI 5 DECEMBRE
- * SAMEDI 9 JANVIER
- * SAMEDI 6 FEVRIER

M. le Maire propose de programmer une visite de la commune et de ses installations avec les conseillers jeunes.

6) Précisions de l'ordre du jour du prochain CMJ

Chaque conseiller jeune doit pour la prochaine séance du 5 décembre réfléchir au règlement intérieur du CMJ qui sera rédigé ensemble et venir avec une ou des idées précises d'un projet qu'il souhaite mener au sein du CMJ. Chaque conseiller disposera d'environ 5 minutes pour présenter son projet aux autres conseillers.

7) Questions diverses

Contrairement à ce qui était noté sur la première convocation, il n'y aura pas de pouvoir à l'avenir en cas d'absence.

Les conseillers jeunes recevront des invitations lors d'évènements municipaux ou de commémorations (8 mai, 14 juillet, 11 novembre). La participation de chacun est fortement recommandée puisqu'il s'agit de moment où manifester notre citoyenneté.

Mr PETITBOUT précise que le personnel communal est disponible en mairie pour renseigner les jeunes conseillers.

Fin de séance : 11h15 suivie d'un arrosage au « Champomy » pour marquer ce premier conseil municipal jeunes